

Deux rois, deux approches de Dieu.

Pour bien comprendre ce récit, il nous faut remonter à la division du royaume d'Israël.

A la mort de Salomon, le Seigneur, eu égard à ses infidélités répétées, lui annonce la division de son royaume et, indirectement, la perte de la royauté.

1 Rois 11 : 9 à 13 : « *L'Eternel fut irrité contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Eternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois. Il lui avait à cet égard défendu d'aller après d'autres dieux ; mais Salomon n'observa point les ordres de l'Eternel.*

Et l'Eternel dit à Salomon : Puisque tu as agi de la sorte, et que tu n'as point observé mon alliance et mes lois que je t'avais prescrites, je déchirerai le royaume de dessus toi et je le donnerai à ton serviteur. Seulement, je ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David, ton père.

C'est de la main de ton fils que je l'arracherai. Je n'arracherai cependant pas tout le royaume ; je laisserai une tribu à ton fils, à cause de David, mon serviteur, et à cause de Jérusalem, que j'ai choisie.

C'est ce qui arriva sous le règne de son fils Roboam.

1 Rois 12 : 16 à 17 : « *Lorsque tout Israël vit que le roi ne l'écoutait pas, le peuple répondit au roi : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaïe ! A tes tentes, Israël ! Maintenant, pourvois à ta maison, David ! Et Israël s'en alla dans ses tentes. Les enfants d'Israël qui habitaient les villes de Juda furent les seuls sur qui régna Roboam.*

Dès lors deux lignées royales vont cohabiter, parfois s'allier, parfois se faire la guerre.

Les tribus du Nord, au nombre de 10, vont créer le royaume d'Israël avec Samarie pour capitale.

Seule la tribu de Juda reste fidèle à Roboam et crée le royaume éponyme avec Jérusalem pour capitale.

Divers rois se succèdent avec cette constante à savoir :

Les rois du Nord – Israël - font ce qui est mal aux yeux de Dieu tandis que ceux du Sud –Juda- font globalement, à la louche dirions-nous, ce qui est bien aux yeux de Dieu.

Et nous arrivons au roi Osée pour Israël et Azaria pour Juda.

Osée sera le dernier roi d'Israël et, comme le dit la Parole en **2 Rois 17 : 2** « *Il fit ce qui est mal aux yeux de l'Eternel, non pas toutefois comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.* »

Nous pourrions dire qu'il y avait du mieux ou du moins pire, selon que l'on est optimiste ou pessimiste.

Azaria quant à lui « *fit ce qui est droit aux yeux de l'Eternel, entièrement comme avait fait Amatsia, son père.* »

Nous pourrions lui décerner un satisfécit s'il n'y avait cette suite :

« *Seulement, les hauts lieux ne disparurent point ; le peuple offrait encore des sacrifices et des parfums sur les hauts lieux. L'Eternel frappa le roi, qui fut lépreux jusqu'au jour de sa mort et demeura dans une maison écartée.* »

Nous nous trouvons avec deux personnages qui, d'une certaine manière, ont essayé de s'approcher, plus ou moins maladroitement, du Seigneur.

Et tous deux n'ont pas réussi l'épreuve.

L'un a recentré sa trajectoire vers la lumière mais pas de manière convaincante, l'autre n'a pas suffisamment obliqué vers cette même lumière qui est Dieu.

Quelle conclusion en tirer ? Etaient-ils ignorants des commandements divins ? Non !

2 Rois 17 : 13-19 « *L'Eternel fit avertir Israël et Juda par tous ses prophètes, par tous les voyants, et leur dit : Revenez de vos mauvaises voies, et observez mes commandements et mes ordonnances, en suivant entièrement la loi que j'ai prescrite à vos pères et que je vous ai envoyée par mes serviteurs les prophètes. Mais ils n'écoutèrent point, et ils raidirent leur cou, comme leurs pères, qui n'avaient pas cru en l'Eternel, leur Dieu.*

Ils rejetèrent ses lois, l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères, et les avertissements qu'il leur avait adressés. Ils allèrent après des choses de néant et ne furent eux-mêmes que néant, et après les nations qui les entouraient et que l'Eternel leur avait défendu d'imiter. Ils abandonnèrent tous les commandements de l'Eternel, leur Dieu, ils se firent deux veaux en fonte, ils fabriquèrent des idoles d'Astarté, ils se prosternèrent devant toute l'armée des cieux, et ils servirent Baal. Ils firent passer par le feu leurs fils et leurs filles, ils se livrèrent à la divination et aux enchantements, et ils se vendirent pour faire ce qui est mal aux yeux de l'Eternel, afin de l'irriter. Aussi l'Eternel s'est-il fortement irrité contre Israël, et les a-t-il éloignés de sa face. Il n'est resté que la seule tribu de Juda.

Juda même n'avait pas gardé les commandements de l'Eternel, son Dieu, et ils avaient suivi les coutumes établies par Israël. - L'Eternel a rejeté toute la race d'Israël ; il les a humiliés, il les a livrés entre les mains des pillards, et il a fini par les chasser loin de sa face. »

Pourquoi ne s'être pas tourné franchement vers le Seigneur ? Pour une raison simple : **la loi ne sauve pas.**

Hébreux 7 : 18-22 « *Il y a ainsi abolition d'une ordonnance antérieure, à cause de son impuissance et de son inutilité, - car la loi n'a rien amené à la perfection... Jésus est par cela même le garant d'une alliance plus excellente.* »

Romains 3 : 28 à 30 « *Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché. Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. Ou bien Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des païens ? Oui, il l'est aussi des païens, puisqu'il y a un seul Dieu, qui justifiera par la foi les circoncis, et par la foi les incirconcis.* »

Pourquoi la loi ne sauve pas ?

Parce qu'elle n'a pas été donnée comme un moyen de salut.

Son but était de révéler aux hommes leur péché afin de les conduire à Dieu, pour qu'ils obtiennent son salut par grâce.

Elle a été donnée au peuple d'Israël, mais elle contient cependant certains principes moraux applicables à tous les peuples et à toutes les époques. Dieu a soumis Israël, comme un échantillon de toute la race humaine, à l'épreuve de la loi ; et la faillite d'Israël s'est généralisée au monde entier : il est coupable **Romains 3 :12** « *Tous sont égarés, tous sont pervertis ; Il n'en est aucun qui fasse le bien, Pas même un seul* »

La Loi était inséparable de la condamnation. **Galates 3 : 10** « *Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : maudit est quiconque qui n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi. Or, la loi ne procède pas de la foi.* »

Transgresser un seul commandement équivalait à se rendre coupable de tous.

Comme les Israélites avaient enfreint la loi, ils étaient sous la malédiction de la mort. La justice et la sainteté de Dieu exigeaient que la faute soit payée.

C'est pour cette raison que Christ est venu dans le monde. Il a payé de sa vie la faute des hommes. Il est mort à la place des transgresseurs coupables, bien qu'il fût lui-même exempt de tout péché. Il n'a pas mis la loi de côté ; au contraire, Il a

satisfait à toutes les exigences de la loi en accomplissant parfaitement toutes ses ordonnances par sa vie et par sa mort.

L'Évangile ne supprime donc pas la loi ; il la confirme et montre comment elle a été pleinement satisfaite par l'œuvre rédemptrice de Christ.

Par conséquent, celui qui croit en Jésus n'est plus sous la **Loi** ; il est sous la **Grâce**. En Christ, il est mort vis-à-vis de la Loi.

La faute contre la Loi ne devait être payée qu'une seule et unique fois ; comme Christ l'a fait, le croyant est délié de cette dette.

Dans ce sens, la Loi perd de son pouvoir pour le chrétien. Elle était un pédagogue - un tuteur - jusqu'à la venue de Christ ; après le salut, ce pédagogue n'est plus nécessaire.

Pourtant, même si le chrétien n'est plus sous la Loi, il n'est pas sans loi. Il est tenu à des obligations plus exigeantes que celles de la Loi, parce qu'il est sous la loi de Christ. Son comportement est inspiré, non par la crainte d'une sanction, mais par le désir de plaire à son Sauveur.

Christ est devenu la norme de sa vie.

Une question revient souvent dans les discussions au sujet des rapports entre le chrétien et la loi : « Dois-je accomplir tout ce qui est dit au sujet des commandements mentionnés dans l'ancien testament ? »

Certains principes contenus dans la Loi ont une portée universelle. Il est toujours mal de voler, de convoiter ou de tuer.

Neuf des Dix Commandements sont repris dans le N.T., mais avec une différence de taille : ils ne sont pas présentés comme des « lois » susceptibles d'appeler des sanctions en cas de transgression, mais comme des moyens de perfectionnement, de progrès dans la justice pour le peuple de Dieu.

Le seul commandement qui n'est pas repris est celui relatif au sabbat :

Les chrétiens ne sont jamais exhortés à respecter le sabbat (Le 7^e jour de la semaine, c'est à dire le samedi).

Nous sommes purifiés par le sang de Christ et sommes devenus légalement sans péché, puisque ceux-ci ont été acquittés. Mais nous restons soumis à la "Loi de Christ", si nous voulons avoir une vie de sanctification et marcher avec Christ toute notre vie.

L'histoire de ces deux rois s'applique aujourd'hui à tous les hommes qui ne connaissent pas Jésus mais aussi à tous les systèmes religieux – judaïsme compris – pour qui l'observance des rites, des lois, des sacrifices sont censés nous mener vers Dieu.

Nous le voyons bien, tous ces efforts sont vains, ont été vains pour Osée et Azaria, comme ils l'avaient été avant eux dans la longue lignée de leurs ancêtres – Salomon inclus – et le seront dans la lignée de leurs successeurs.

Au travers de ce récit nous comprenons que le salut nous est accordé gratuitement, sans contre partie car toute contrepartie rendrait le sacrifice de Christ imparfait, incomplet et, en quelque sorte inutile, puisque nul ne serait sauvé au vu des exigences de la loi.

Paul a pu écrire dans **Romains 7 : 19** « *Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.* » et d'écrire plus loin, dans **2 Corinthiens 2 : 14** « *Grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand par nous en tout lieu l'odeur de sa connaissance !* »

Alors réalisons bien que nous avons la vie éternelle nous qui croyons dans l'œuvre de Jésus à la croix, par son sang versé pour notre rédemption et qu'il se suffit à lui-même. Et de ce salut accordé par grâce au moyen de la foi découleront les œuvres qui y sont rattachées et la première sera l'amour envers notre Sauveur, l'amour entre frères et sœurs, l'amour envers tous les hommes de bonne volonté.

Jean 13 : 35 « *A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* »

Amen.